



SICONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2017
RIUNIONE I 21 E 22 SITTEMBRE

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2017
REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE

N° 2017/O2/055

**REPONSE DE M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse,
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR LE GROUPE « CORSICA LIBERA »**

OBJET : PLAN DE LUTTE CONTRE LE FLEAU DE LA DROGUE.

Madame la Conseillère,

Effectivement, en tant qu'élu, en tant que citoyen et, quelques fois pour certains d'entre nous, en tant que parent, voire grand-parent et pour d'autres en tant que jeune, le fléau de la drogue est un problème qui nous préoccupe et je dirais que les résultats statistiques rejoignent l'observation empirique que nous pouvons faire, à savoir que nous avons l'impression confirmée que le phénomène de l'utilisation de la drogue est de plus en plus répandu.

L'enquête, commandée par la Collectivité territoriale de Corse, qui a été rendue par l'observatoire régional de la santé, dont je salue son Président, le député Paul-André Colombani, en 2016, permet d'apprendre que sur un panel de 530 jeunes :

- 3 jeunes sur 10 ont reconnu avoir consommé du cannabis et parmi ceux-ci 75% ont fumé pour la première fois avant 17 ans ;
- 1 jeune sur 7 déclarait avoir consommé d'autres drogues que le cannabis.

Si on y ajoute la consommation excessive d'alcool on se rend compte qu'il y a un véritable problème puisque c'est près de 33 % du panel qui consomme un ou des produits stupéfiants susceptibles d'entraîner une addiction.

Donc il y a bien-sûr la part de l'Etat avec l'exercice de ses compétences régaliennes en la matière, mais il y a également l'engagement de la Collectivité territoriale de Corse et de ses différents organismes et notamment le CRIJ (centre régional d'information jeunesse) de Corse qui, par exemple, met en place un certains nombres d'animations dans le domaine des addictions.

L'année dernière se sont 1992 jeunes (collégiens, lycéens, apprentis, jeunes suivis en missions locales) qui ont été sensibilisés au risque de la poly consommation (alcool-cannabis-cocaïne).

Toujours en 2016, 752 collégiens ont été sensibilisés aux risques sanitaires liés à la consommation excessive d'alcool.

Ces interventions se faisant bien-sûr en partenariat avec les centres de formation, l'éducation nationale, les missions locales etc...

Par ailleurs nous encourageons systématiquement le travail sur ce type de comportements et notamment dans nos outils spécifiques. Je pense notamment aux concours d'affiches, aux clips de prévention réalisés avec la Milo TV, qui est une initiative qui permet aux jeunes des missions locales de réaliser leur propre télévision, et bien-sûr, nous nous inspirons de ce qui se fait ailleurs. Vous avez fait référence au modèle islandais et je pense que c'est quelque chose que nous aurons à inclure dans notre pacte pour la jeunesse.

Je ne sais pas si nous aurons le temps de le faire valider dans le cadre de la présente mandature mais nous avons commencé à travailler sur un pacte pour la jeunesse articulé aussi au travail que nous avons fait dans le cadre du plan de lutte contre la précarité et la pauvreté. Ce plan de lutte qui a intégré un premier axe qui est de « créer un cadre favorable à l'épanouissement des jeunes ».

Car si l'explication de la prise de drogue ne peut pas se limiter à un contexte difficile, il n'en reste pas moins vrai que créer un contexte plus favorable d'un point de vue économique, social et culturel limite les risques d'accès aux drogues.

Le pacte prévoit donc de :

- Faciliter l'accès des jeunes à un logement notamment pour les étudiants et les jeunes ménages,
- Renforcer l'accès à la culture et à la création,
- Susciter l'intérêt pour l'ouverture sur le monde et faciliter la mobilité internationale,
- Construction des jeunes en tant qu'individus, acteurs et citoyens,
- Lutter contre les violences scolaires,
- Assurer la prévention des comportements consuméristes outranciers,
- Et enfin, un axe stratégique qui sera celui des comportements à risques parmi lesquels la prise de drogue et la délinquance routière, la vitesse notamment.

Tout cela va se faire dans le cadre de notre pacte pour la jeunesse. La direction de la jeunesse et des sports est particulièrement mobilisée ainsi que la direction du développement social.

Nous allons très probablement intégrer purement et simplement le CRIJ, car c'est une anomalie que le CRIJ continue à exister aujourd'hui à travers un appel d'offres qui n'est plus la formule adaptée. Nous avons la compétence en la matière, nous allons donc intégrer le CRIJ et ses personnels, et développer une action spécifique en coordination bien-sûr avec l'ensemble des associations, les structures syndicales et notamment les organisations de jeunes que vous avez citées avec l'apport important de l'Assemblea di a giuventù.